

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données
de qualité d'eau issues
du réseau départemental
sont consultables sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr/>



Je suis dans ce monde comme une
goutte d'eau qui cherche une autre
goutte dans l'océan.

William Shakespeare

Le Canal de Nantes à Brest au lieu-dit Kerauter Plélauff © T.Jeandot

Info et agenda

BDLISA V3



Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières et l'Office Français de la Biodiversité vous invitent à découvrir la **nouvelle version du référentiel hydrogéologique français BDLISA** (base de données des limites des systèmes aquifères) :
<https://bit.ly/3QfyKw0>



Festival Natur'Armor

Du **3 au 5 février** à Bégard, participez à la 16^e édition du festival Natur'Armor, grande manifestation dédiée à la Nature en Bretagne !

Au programme : stands, expos, activités enfants, films animaliers, conférences, sorties nature...

Informations : <https://www.vivarmor.fr>

Décembre 2022 en résumé

- Une succession d'épisodes pluvieux
- Des **régimes hydrauliques bien excédentaires** jusqu'à des débordements de cours d'eau en toute fin d'année
- Les réserves en eau potable désormais bien remplies et des **nappes phréatiques en cours de remplissage**
- La pluviométrie du mois entraîne une **hausse de 70 % des teneurs en nitrates**
- Un entraînement de pesticides par les pluies dont certains cours d'eau témoignent
- Présentation de la **flore exotique envahissante** et de la lutte contre leur prolifération
- Focus sur la **gestion de deux plantes exotiques envahissantes**



Colloque Eau et Changement climatique

Réservez dès à présent le **jeudi 9 mars** pour le colloque Eau et Changement climatique organisé par la Région Bretagne dans le cadre de l'Assemblée Bretonne de l'Eau pour une gestion équilibrée de la ressource en eau.

Détails du programme à venir.



Les changements climatiques expliqués aux enfants

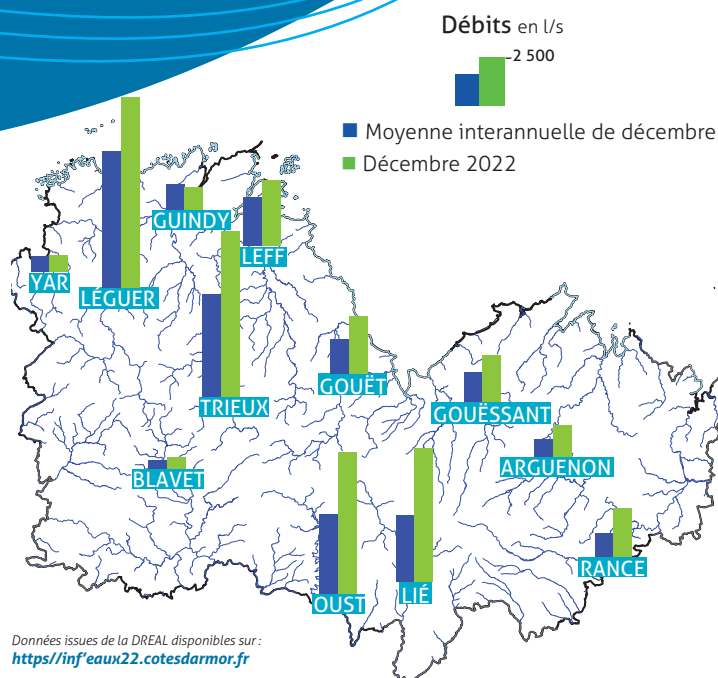
À partir d'un **petit film d'animation**, la Banque européenne d'investissement (BEI) propose **aux élèves du primaire** et à leurs enseignants, des vidéos et matériel imprimable pour aborder les causes du changement climatique de manière claire et pédagogique : <https://bit.ly/3URcBWa>

Côtes d'Armor
le Département

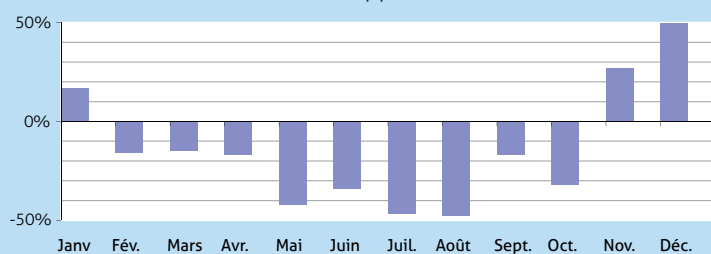


Météo et précipitations

Débits des rivières



Situation des écoulements mensuels 2022 dans les rivières costarmoricaines en rapport avec la normale



D'importantes précipitations jusqu'au débordement de rivières

Sur le mois, l'excédent pluviométrique dépasse largement les normales, de 50 % voire davantage. Les épisodes pluvieux de fin d'année ont provoqué des pics de crues importants jusqu'au débordement de rivières, dans le Sud-Est du département notamment (Oust, Lié, ...).

Les régimes hydrauliques sont maintenant supérieurs à très supérieurs aux moyennes de saison, certains cours d'eau côtiers trégorois étant encore voisins des normales.

Pluviométrie de décembre 2022

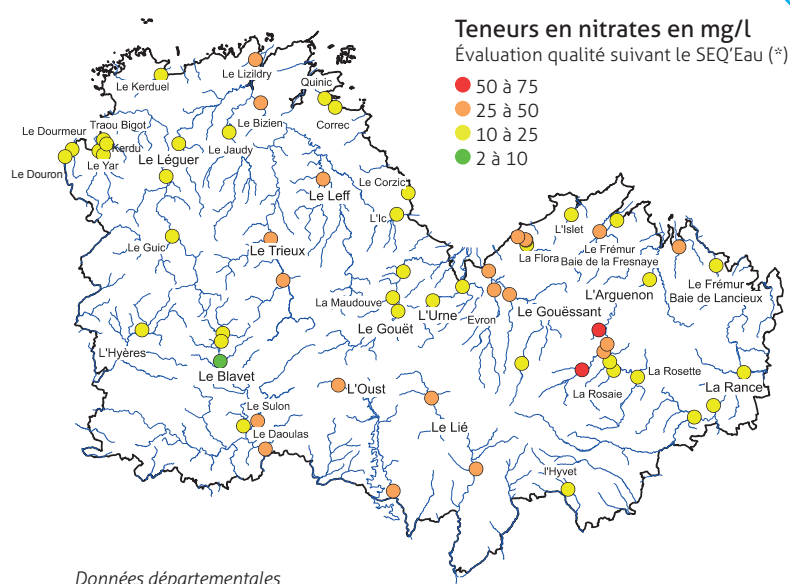
Pluie en mm	Rostrenen	La Roche-Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
du 1 ^{er} au 10	47	44	43	37	66
du 11 au 20	35	38	33	26	39
du 21 au 30	76	33	44	50	59
Cumul du mois en mm	158	115	120	113	164
Rapport à la normale	108 %	105 %	137 %	146 %	156 %
	- normale	- normale	> normale	> normale	>> normale

Après la sécheresse de l'été dernier, la situation est plus qu'appréciable pour la vie aquatique, et réserves en eau potable, désormais bien remplies, et pour les nappes phréatiques en cours de reconstitution. À fin novembre, 42 % des nappes costarmoricaines étaient encore à des niveaux inférieurs à la normale.

Pour en savoir plus :

Les débits en quasi temps réels disponibles sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr/cartes>

Teneurs en décembre 2022



(*) Seq'Eau: Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau utilisé préférentiellement à l'évaluation des masses d'eau selon la Directive Cadre Européenne (DCE).

Les nitrates dans les rivières

Hausse des teneurs en nitrates

En lien avec la pluviométrie, 70 % des points présentent des valeurs en augmentation. Ces dernières sont parfois importantes : +27 mg/l sur le Quilloury, +44 mg/l sur le Guillier, +22 mg/l sur le Gouessant et le Guébriand. Les diminutions restent modestes avec un maximum de -10 mg/l noté sur l'Ic à Binic mais les baisses sont le plus souvent entre 1 et 5 mg/l.

La moyenne est égale à 23 mg/l pour des valeurs comprises entre 7 et 62 mg/l. Le dernier dépassement des 50 mg/l date du mois de janvier 2022.

Nos résultats nitrates sont disponibles sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

Les pesticides dans les rivières

Résultats de novembre 2022¹

Davantage de pesticides entraînés dans les rivières

Ces derniers mois, le retour d'un temps humide a favorisé l'entraînement des pesticides dans les cours d'eau. La plupart des rivières dénombre en effet davantage de substances en novembre (jusqu'à 21 et 25) et des concentrations très fortes respectivement de 2,3 µg/l et 4,9 µg/l sur l'Islet et le Frémur en Baie de la Fresnaye.

Sur l'ensemble des cours d'eau, les produits principalement retrouvés sont des herbicides :

- prosulfocarbe, dés herbant, en usage principal sur blé et carottes
- thiafluamide (céréales)
- ainsi que d'autres produits (diméthénamide -P, mésotrione, métazachlore, quinmérac) de cultures de betteraves et crucifères.

Des produits métabolites sont aussi très représentés dans le panel dont certains (métazachlore ESA, métolachlore ESA, dérivé du nicosulfuron ASDM et AMPA, issu du glyphosate) sont présents dans quasi tous les cours de manière chronique.

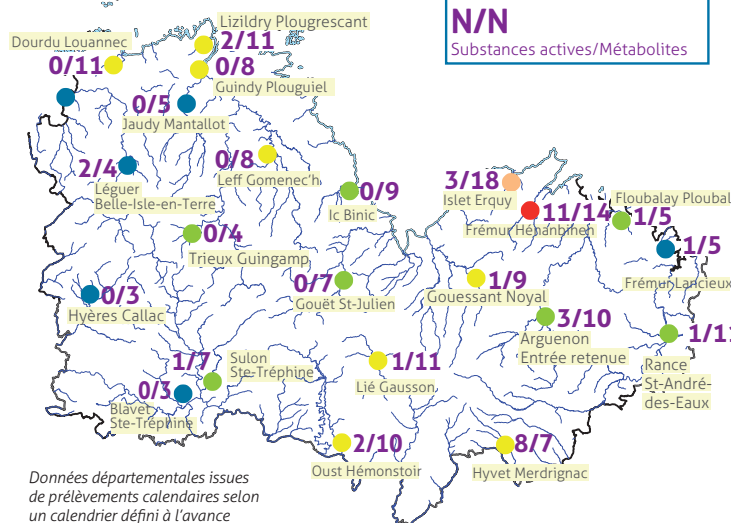
¹ Décalage de communication lié au décalage de traitement des prélèvements pesticides au labo.

Teneurs de novembre 2022

Concentrations en µg/l
toutes molécules confondues

- 3,5 à 5
- 2 à 3,5
- 1 à 2
- 0,5 à 1
- 0,1 à 0,5

Nombre de substances détectées
N/N
Substances actives/Métabolites



Nos résultats pesticides sont disponibles sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

La flore exotique envahissante

La France n'échappe pas au phénomène d'invasion par les espèces exotiques envahissantes ou EEE, qui ne cesse de s'amplifier quel que soit l'écosystème concerné, terrestre, aquatique ou marin.

Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante ?

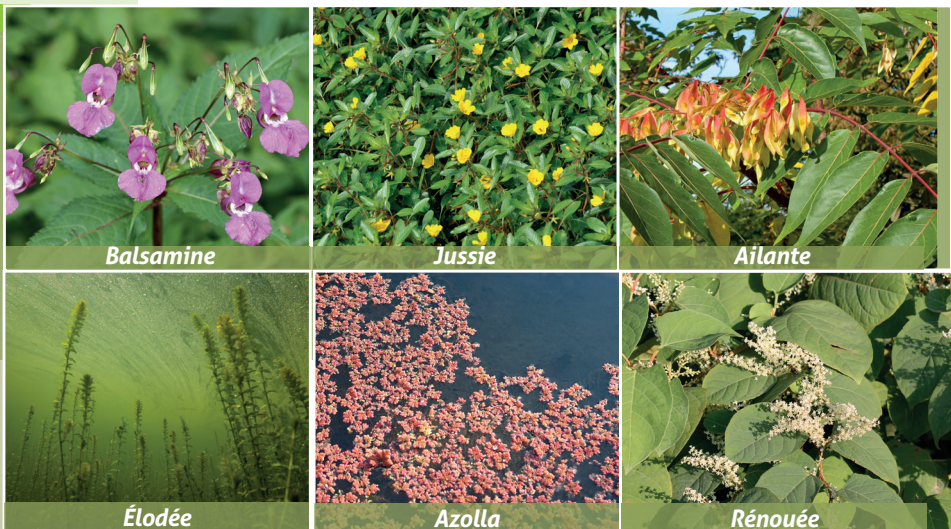
Elles sont considérées comme envahissantes car leur introduction, volontaire ou fortuite, sur un territoire dont elles ne sont pas originaires, occasionne leur propagation et leur expansion. Elles colonisent le territoire au détriment d'espèces locales qu'elles supplantent voire éradiquent en accaparant les ressources.

Quels risques ?

Représentant aujourd'hui une réelle menace, elles sont l'une des principales causes de la disparition de la biodiversité avec des impacts négatifs sur les activités économiques (cultures, tourisme...) et la santé humaine (allergies, agents pathogènes).

Quelles actions ?

Lorsqu'une EEE est installée, il est souvent trop tard pour l'éradiquer, on se contente de limiter ses impacts négatifs. La stratégie nationale de lutte contre la prolifération des EEE s'appuie sur une détection précoce, l'amélioration des contrôles et la sensibilisation des citoyens. Elle vise à protéger les écosystèmes et les espèces animales et végétales des risques associés aux invasions biologiques. Depuis les années 1980, chaque département français compte 12 nouvelles espèces tous les 10 ans. En Bretagne, sur une détection de 480 espèces de plantes absentes à l'état sauvage, 50 sont invasives (11%), 67 sont en surveillance (14%) et 76% sont non invasives.



Quelques exemples d'EEE,
extrait liste catégorisée du bassin Loire Bretagne

ESPÈCE	ORIGINE	DÉCOUVERTE	LIEU
ESPÈCES AQUATIQUES			
Elodée	Amérique du Sud et Afrique du Sud	Introduite au début du XX ^e siècle (1930)	S'ancrent dans le fond des plans d'eau
Azolla fausse-fougère	Amérique du Sud	Introduite au XIX ^e siècle en Europe	Étangs, Eaux stagnantes, plans d'eau, bras morts, rives des cours d'eau, fossés en eau
Jussie	Amérique du Sud	Introduite à la fin du XIX ^e siècle (1830), Bretagne, 1987	Eaux stagnantes, ensoleillées, cours d'eau à faible courant, prairies inondables
ESPÈCES TERRESTRES			
Ailante glanduleux, Faux-vernis	Sud de la Chine, Asie orientale, Australie	Introduit en France en 1786	Grèves des rivières, ripisylves
Renouée	Extrême Orient	Introduite en 1915, Importées d'Asie au XIX ^e siècle	Berges de rivières
Balsamine	Himalaya, Inde/Cachemire, Pakistan	Introduite en 1839	Bord de cours d'eau, zones humides ou talus

Source : Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Focus territorial

Zoom sur

2 territoires et leur gestion de deux plantes exotiques envahissantes



> La vallée du Léguer veut éradiquer la balsamine de l'Himalaya

Une politique très active est menée pour lutter contre sa propagation sur ce territoire. La **balsamine de l'Himalaya** fragilise la biodiversité. Son éradication est une priorité du comité de pilotage du bassin versant Vallée du Léguer pour préserver la flore locale de la vallée du Léguer, et pour espérer un jour étendre le label « Site Rivières Sauvages » sur la partie aval du Léguer.

De nombreux moyens d'intervention pour une plus grande efficacité

Depuis une dizaine d'années, un nombre très important de chantiers ont été organisés.

2 méthodes de gestion :

- > le simple arrachage manuel, par l'extraction de l'appareil racinaire, méthode la plus efficace contre les repousses mais possible sur de petites zones colonisées
- > le fauchage sur des surfaces plus importantes. Un arrachage manuel est alors programmé après débroussaillage pour ôter les pieds restants.

Une campagne d'information du grand public a aussi été menée avec notamment des affiches, installées aux endroits stratégiques de passage de randonneurs.

Les résultats commencent à se faire sentir, diminution du nombre de pieds, disparition de l'espèce sur certaines zones, mais des secteurs sont encore très touchés. Le combat reste difficile et nécessite des moyens et un investissement important dans la durée.

De nouvelles pistes pour conforter l'action

- limiter l'envahissement en conservant la couverture végétale par les plantes locales (bouturage de saules, plantations d'essences adaptées...)
- favoriser leur régénération naturelle.

Des actions portées par 2 maîtres d'ouvrages :

Lannion-Trégor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération dans le cadre du projet de territoire pour l'Eau du Bassin Versant Vallée du Léguer et un financement du Département.



DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Direction de l'Environnement
9 place du Général de Gaulle
CS 42371

22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1

Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau

Balsamine

Renouée



Un groupe de bénévoles en action sur le bassin versant du Léguer

De nombreux chantiers de bénévoles, chantiers de jeunes (dispositif argent de poche), associations de pêche locales et chantiers/entreprises d'insertion.

En 2022 :

42 Km de berges nettoyés

pour 30 jours par entreprise - 26 jours par les bénévoles (150 pers.) avec un coût moyen de 10 000 € /an



Carte de l'implantation de la renouée du Japon

> L'agglomération briochine combat la renouée du Japon

Sur les 34 communes de l'Agglomération, de nombreux sites et des milliers de propriétaires sont touchés par la **renouée du Japon**. Depuis 3 ans, **24 chantiers contre la propagation de la renouée** ont été menés par les personnes accompagnées par l'association Adalea en lien avec Armor Emploi, la ville de Plérin et Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Des techniques maintenant bien établies

- > coucher la plante pour la fatiguer et éviter sa propagation ou l'arracher systématiquement pendant 3 ans,
- > poser ensuite des bâches et y faire de nouvelles plantations arbustives.

Une bataille tout sauf gagnée et de nombreux chantiers encore à venir.

24 chantiers menés depuis 3 ans, ayant l'objectif d'éradiquer la plante dans les fonds de vallée, pour éviter sa propagation par la rivière et aux endroits où elle menace d'envahir les propriétés privées et la sécurité routière

Coût de « nettoyage » d'un site de 100 m² : 6 000 € /an

24 000 € pour 4 ans de travail (arrachage/ bachage/ plantation/ entretien)

Côtes d'Armor
le Département

